

autre qu'une forme de renoncement à la stratégie de transition et à l'idée que l'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes

Nous pensons quant à nous que l'avant-garde doit être capable, au cours des luttes, d'introduire dans les masses des idées nouvelles d'en convaincre les cadres naturels de la classe, afin que soit facilitée, au moment de la crise révolutionnaire, la fusion explosive de l'avant-garde et des masses. La lutte pour le contrôle ouvrier est une leçon donnée aux conceptions spontanéistes et sectaires. Elle a une fonction préventive, d'éveil de l'activité autonome des masses.

Rien ne sert de réclamer le contrôle ouvrier sur une usine déjà fermée, lorsque le bilan a été déposé ; les travailleurs peuvent gagner un sursis dans ces luttes de dernière heure, rarement plus. Mais il faut prendre exemple de cette usine fermée pour appeler, en période de concentration capitaliste, les travailleurs de la branche ou de la région à prévoir un sort analogue, à sortir de leur passivité, à exiger tout de suite le contrôle sur la production de leurs entreprises, tant qu'elles sont encore rentables.

Le contrôle ouvrier part de la base, de l'usine, de l'atelier. Il prend pour point de départ des cas criants de spéculation, de lockout voilé, d'organisation frauduleuse des prix. Il prend appui sur des exemples limités d'entreprises industrielles, commerciales ou bancaires.

Contre la politique des revenus et des contrats qui vise à subordonner la progression des salaires à celle des profits et des impôts, le contrôle ouvrier signifie l'abolition du secret commercial et bancaire, l'ouverture des livres de compte afin de « déterminer la véritable part du capitaliste isolé et de tous les exploités ensemble dans le revenu national et de révéler devant toute la société le gaspillage effroyable de travail humain qui est le résultat de l'anarchie capitaliste et de la pure chasse au profit ». A l'inflation par laquelle le patronat défend ses profits au détriment de pouvoir d'achat des salariés, s'oppose le contrôle ouvrier sur le calcul des prix de revient, sur la facturation, le contrôle des comités d'usine et de ménagères sur les prix de détail. A la rationalisation capitaliste qui engendre à la fois la surexploitation des uns et le chômage des autres, s'oppose le veto des ouvriers sur les licenciements et les fermetures d'usine. A la rentabilisation pour l'accélération des cadences, à la manipulation du marché pour les trusts et les firmes publicitaires s'oppose le contrôle ouvrier sur l'organisation du travail, sur le rythme des chaînes, sur l'échantillonnage de la production. Et comme il n'est pas possible de faire fonctionner l'économie selon le double critère du profit capitaliste privé et de l'intérêt collectif, la lutte pour le contrôle ouvrier dans les entreprises appelle la lutte pour la collectivisation des moyens de production. Le contrôle ouvrier constitue ainsi l'école de la planification socialiste. Il prépare les travailleurs à l'autogestion dans le cadre d'une planification centralisée démocratiquement.

Les revendications de contrôle ouvrier appellent la classe ouvrière à s'organiser sur ses lieux de travail pour prendre son sort en main, secouer sa passivité, se défier des bureaucrates. Alors que les travailleurs attendent que tombent sur leurs genoux les rentes de l'intéressement et les augmentations octroyées par une politique contractuelle au sommet, le contrôle ouvrier les appelle à s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Les bonzes syndicaux ne manqueront pas de s'efforcer de dévoyer ces revendications. C'est pourquoi le contrôle ouvrier suppose en premier lieu la publicité totale des débats et des informations. Il s'agit du contrôle exercé par les masses organisées à cet effet, et non pas des mandataires bureaucratiques inamovibles et eux-mêmes incontrôlables. Le contrôle ouvrier exclu la cogestion ou la prise d'une quelconque responsabilité dans l'organisation de la production au compte du patron. Alors que la cogestion a pour résultat la division des travailleurs dans la mesure où elle lie leur sort à celui de leur patron ou de leur firme, le contrôle ouvrier repousse l'argument de la rentabilité individuelle des entreprises au nom du principe de solidarité de classe des travailleurs.

14) Ces dernières années, la quasi totalité des pays capitalistes avancés ont connu une vague de grèves sauvages. Dans des pays où des systèmes de « programmation sociale », de « politique des revenus », de « économie concertée », de « paix du travail », de « intéressement » sont en vigueur, ces luttes apparaissent comme une

révolte des travailleurs conscients de ne pas avoir bénéficié de la période de haute conjoncture et désireux de se venger des brimades et des humiliations essayées dans la période précédente. Mais ces luttes témoignent aussi de l'impossibilité ressentie par les travailleurs d'exprimer et de faire valoir leurs droits par le canal ordinaire des syndicats dont les responsables conciliateurs ne semblaient même pas au courant de l'effervescence de la base. Certains en sont même arrivés à gérer leur syndicat comme une entreprise publicitaire au point de faire appel à des instituts de sondage pour prendre la température des syndiqués. Ces mêmes responsables sont toujours prêts à imputer l'absence de vie et de démocratie syndicale à la passivité des travailleurs « qui ne viennent pas aux réunions » ; ils ne sont pas prêts en revanche à faire le lien entre cette désaffection du militantisme et le peu de mordant du syndicat dans la lutte. Alors que des comités de grève sont rarement élus démocratiquement, on voit mal comment les militants dépossédés de leurs propres luttes par la bureaucratie pourraient reconnaître comme leur l'organisation syndicale et s'en sentir responsables. Quand de plus les réunions ont lieu hors de l'usine et en plus du temps de travail, on comprend qu'il est bien trop facile d'accuser les travailleurs.

Engagés dans une concurrence internationale accrue les patrons ont besoin, pour garder les coudées franches, que l'Etat leur assure la paix sociale à l'intérieur, c'est-à-dire avant tout la docilité du mouvement ouvrier représentatif qu'il doit mater ou intégrer aux moindres frais. De son côté, le mouvement ouvrier, placé devant la poigne de l'Etat fort, doit choisir entre l'intégration, dont il tirera quelques contre-parties sous formes de pourboires à dates fixes en récompense de sa coopération, et la lutte révolutionnaire. S'il renonce à la seconde au moment même où le réformisme est de moins en moins payant, il risque de perdre tout crédit dans la classe... A moins d'obtenir le monopole de la représentation ouvrière auprès des patrons, monopole que la bourgeoisie est prête à lui reconnaître même légalement (extension des droits syndicaux) en échange de l'intégration.

Ainsi va l'engrenage. Sa logique conduit à n'accorder d'abord qu'aux syndiqués les avantages de la programmation sociale. Puis à retenir à la source les cotisations syndicales. Enfin à rendre l'affiliation obligatoire et à vider ainsi le syndicat de tout contenu militant et contestataire. Moyennant quoi il est possible d'étendre dans l'entreprise les droits d'un syndicat qui n'a plus grand chose d'un instrument de lutte. Pour parfaire le mécanisme, la bourgeoisie aura aussi tendance à instaurer la responsabilité collective du syndicat. A le considérer comme une personne juridique ainsi que le proposent les conservateurs en Grande-Bretagne. A le taxer d'amendes pour grèves sauvages comme en Allemagne et au Danemark pour le pousser à se charger lui-même de la répression préventive. A instaurer des peines de prisons pour « agitateurs gréviculteurs », comme le proposait la très travailliste Barbara Castle. Cette orientation générale s'est répercutée en France par la promulgation de la loi dite « anti-casseurs ».

Le patronat a besoin d'interlocuteurs syndicaux raisonnables. Réciproquement les bureaucraties réformistes ont besoin de détenir l'exclusivité de la représentation ouvrière pour éviter que se multiplient les organes de lutte inspirés par les militants révolutionnaires et échappant à leur contrôle. On ne peut pas à la fois s'avancer dans la collaboration de classe et développer la démocratie interne au syndicat grâce à laquelle la base cherchera à le maintenir dans son rôle d'instrument de lutte indépendant face à l'Etat. C'est pourquoi l'une des conditions de l'intégration réussie, c'est pour les bureaucrates la mise au pas des syndiqués, une discipline syndicale renforcée jusqu'au monolithisme le plus absolu : que personne ne bronche et ne discute afin que les bureaucrates puissent brader en toute quiétude les intérêts des travailleurs.

Cet état de fait décourage certains militants. D'autres le théorisent en concluant à l'inutilité du syndicat et en appelant à le désertter. Dans la mesure où il n'est pas possible de fournir à la classe ouvrière une organisation permanente de masse en remplacement, cette attitude conduit à affaiblir ses capacités de résistance au moment-même où le capitalisme essaie de la museler. C'est pourquoi, loin de désertter les syndicats, les travailleurs doivent (sauf quant ils ne sont comme en Espagne que des appendices directs de l'Etat sans la moindre audience) les renforcer en luttant